

# LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉVOLUE !



## Quelques chiffres 2014

**caf.fr**, le site des allocations familiales, avec **24 millions de visites**, est le **troisième site de services publics au premier trimestre 2015** (après Pôle emploi et impôts.gouv).

**ameli.fr**, le site de l'Assurance maladie, **112 millions de visites** (en 2014).

**msa.fr**, le site de la Sécurité sociale agricole, **16,5 millions de visites** (en 2014).

**cnav.fr**, le site de l'assurance retraite, **3,3 millions de visites** (en 2014).



## La Sécurité sociale s'invite chez vous !

**ameli.fr ? caf.fr ? lassuranceretraite.fr ? msa.fr ? rsi.fr ? urssaf.fr ? pajeemploi.fr ?** Grâce aux offres de services en ligne, la Sécurité sociale répond à vos préoccupations sans que vous ayez besoin d'appeler ou de vous déplacer. Les contacts se simplifient : courriels et espaces personnels sur les sites internet.

En juin 2015, l'application mobile « Caf - Mon compte » a atteint les **2 millions** de téléchargements.

En mars 2015, l'application mobile « compte ameli » a dépassé les **3 millions** de téléchargements.

Sur **lassuranceretraite.fr**, chacun peut consulter son relevé de carrière et obtenir une estimation de sa future retraite.

## Des services personnalisés

Prendre soin de sa santé quand on est jeune, c'est important. La MSA a mis en place « Instants santé jeunes » **isjeunes.msa.fr**, un dispositif de prévention destiné aux jeunes de 16 à 25 ans qui leur propose un examen de santé gratuit et leur donne des informations de prévention santé.

Faire garder vos enfants devient plus simple : **monenfant.fr** vous aide à trouver une solution d'accueil adaptée à vos besoins.

Nutrition, santé du dos, santé du cœur... Avec son coaching Santé Active, l'Assurance maladie vous coache en ligne pour préserver votre santé en adoptant de bons réflexes au quotidien.

Pour obtenir leurs attestations de paiement, les retraités n'ont plus besoin de se déplacer : toutes les informations nécessaires sont disponibles sur **lassuranceretraite.fr**.

## La Sécurité sociale n'oublie pas les entreprises !

Des sites vous sont dédiés tels que **urssaf.fr**, **net-entreprises.fr** ou **msa.fr** pour les entreprises agricoles.

Plusieurs de vos déclarations sont d'ores et déjà transmises *via* un canal unique. La **déclaration sociale nominative (DSN)** remplacera à terme toutes vos déclarations sociales.

Grâce au service « Mon compte » sur **rsi.fr**, faites gagner du temps à votre entreprise ! Retrouvez toute votre protection sociale sur Internet ou sur votre mobile et, si vous le souhaitez, autorisez votre expert-comptable à gérer vos cotisations en ligne !

« La Sécurité sociale s'adapte à vos besoins pour vous faciliter la vie au quotidien. De nombreux services sont proposés pour vous accompagner tout au long de votre vie. »



## Le saviez-vous ?

Chaque minute, **1 800** feuilles de soins sont traitées en France.



## Le saviez-vous ?

**9/10<sup>e</sup>** des déclarations et des démarches des entreprises s'effectuent sur Internet !



ameli.fr



rsi.fr



lassuranceretraite.fr



msa.fr



Appli « CAF - Mon compte »

